

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 9 juillet 2024 à 18h00 à Buis-les-Baronnies**

Le Conseil communautaire, convoqué le 3 juillet 2024 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes La Palun à Buis-les-Baronnies.

Secrétaire de séance : Madame Martine BERGER-SABATIER

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 68

Etaient présents : 56 (dont 5 suppléants)

Marc HAMARD - Éric RICHARD - Jean-Luc PERNET (suppléant) - Daniel CHARRASSE - José FERNANDES
Rémy CLEMENT - André DONZE - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Philippe CAHN - Jean-Michel
LAGET - Laurence CHAUDET - Denis CONIL - Patricia GIELLY – Alain GRIOL (suppléant) - Michel VINCENT
(suppléant) - Pascal CIRER-METHEL - Michel GREGOIRE - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT -
Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Aurore AMOURDEDIEU -
Martine BERGER-SABATIER - Monique BOTTINI - Florence BOUNIN - Christian CARRERE - Pierre
COMBES - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Pascal LANTHEAUME - Aurélie LOUPIAS - Nadia
MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSSEN - Odile PILOZ - Didier ROUSSELLE - Christian TEULADE - Roger
VIARSAC – Dominique MALLIE (suppléante) - Alain MONGE - Martial BONNEFOY - Olivier SALIN - Jean-
Louis NICOLAS - Fabienne BARBANSON - Claude CHAMBON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle
RUYSSCHAERT - Marie-Noelle ARMAND - Alain FRACHINOUS - Claude BAS - Alain NICOLAS - Eliane
GAUTHIER - Jacques NIVON - Claude SOMAGLINO

Etaient absents ou excusés : 34

Lionel FOUGERAS - Gines ACHAT - Christian THIRIOT - François GROSS - Juliette HAÏM - Sébastien
ROUSTAN - Yoann GRONCHI - Eric LYOBARD - Gérard TRUPHEMUS - Mathieu ANDRE - Jérôme
BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Lionel ESTEVE - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - Laurent
CHAREYRE - KLEIN Laurent - Stéphanie POUYET - Didier GILLET - Sylvie GARNERO - Géraud BONTOUX
- Didier LAFFITTE - Mireille QUARLIN - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Alan PUSTOCH -
Annelise FAREL - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Muriel BREDY - Christine ROUSSIN - Jean-Claude
GRAS - Gérard PEZ

Excusés ayant donné pouvoir : 12

Annie FEUILLAS a donné pouvoir à Gérard CHAPPON - Sébastien BERNARD a donné pouvoir à Pascale
ROCHAS - Sébastien DUPOUX a donné pouvoir à Patricia GIELLY - Odile TACUSSEL a donné pouvoir à
Alain NICOLAS - Christian CORNILLAC a donné pouvoir à Daniel CHARASSE - Marie-Christine LAURENT a
donné pouvoir à Roger VIARSAC - Thierry TATONI a donné pouvoir à Jean-Jacques MONPEYSSSEN -
Isabelle TEISSEYRE a donné pouvoir à Odile PILOZ - Marc BOMPARD a donné pouvoir à Jacques NIVON
- Alexandre PENIGAUT a donné pouvoir à Aurélie LOUPIAS - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN
- Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Thierry DAYRE

Animation territoriale - CTEAC

Rapporteur : Roland PEYRON

Animation Territoriale

155-2024 Appel à projets « Cultures en Baronnie » - Attribution de subventions

Vu les statuts de la Communauté de communes des Baronnie en Drôme Provençale (CCBDP) ;

Vu la délibération n° 158_2022 en date du 6 octobre 2022 autorisant la signature de la Convention Territoriale d'Education Artistique et Culturelle « Vers un Projet Culturel de Territoire » (CTEAC VPCT) pour la période 2022-2025 ;

Considérant la volonté de la collectivité, au travers de la CTEAC, de promouvoir les pratiques d'éducation artistique et culturelle et d'accompagner les dynamiques culturelles existantes à l'échelle de son territoire ;

Considérant le renouvellement de l'enveloppe globale de 10 000 € de l'appel à projets « Cultures en Baronnie » inscrite au budget 2024, pour le soutien de projets portés par des acteurs culturels locaux autour de deux axes prioritaires :

- AXE 1 / Education artistique et culturelle – EAC ;
- AXE 2 / Structuration professionnelle ;

La reconduction de cet appel à projets permet le déploiement d'actions EAC de qualité en complémentarité à celles coordonnées par la CTEAC au bénéfice des habitants et concourt au développement de la filière culturelle.

L'augmentation significative de candidature cette année traduit une diffusion et une visibilité accrue de l'appel à projets auprès du réseau culturel local.

Le jury composé d'expert culturel du PNR des Baronnie Provençales, de maires, du vice-président et des techniciens de la CCBDP, s'est réuni le jeudi 6 juin 2024 au siège de la CCBDP et a instruit 14 demandes.

Suite à un examen détaillé, les membres du jury ont retenu 5 projets portants sur les axes 1 et 2 pour un montant global de 10 000 €. Les 9 dossiers non retenus ne répondaient pas aux critères de l'appel à projets.

Il est proposé au Conseil communautaire de valider les propositions du jury exposées ci-dessous :

| Porteur de projet | Projet | Proposition du jury |
|--|---|--|
| La Baronne Association Maison des Possibles 26 rue Toesca 26110 Nyons | AXE 2 / Des CoCoops x des Cabaronnes pour les Baronnie ! Le projet est composé de 2 actions en complémentarité : - Poursuite des rencontres du CoCoop avec la CTEAC pour la mise en réseau des acteurs culturels, montée en compétences, identification de sujets fédérateurs pour la coopération. Animation d'une rencontre par trimestre en itinérance dans un lieu culturel inspirant. - Organisation de cabarets éphémères « Cabaronnes » : expérimentations artistiques et créations locales qui fédèrent tous les adhérents Baronne). Pouvant s'associer aux programmations du territoire. | Montant proposé : 2 800 € - L'aide accordée est une contrepartie nationale pour positionner l'association sur une candidature LEADER (avec un accompagnement de l'équipe LEADER / PNR pour monter le dossier de demande, le cas échéant). - L'aide est destinée à co-financer les deux actions présentées dans le projet. |

| Porteur de projet | Projet | Proposition du jury |
|--|--|--|
| <p>Contes et Rencontres Association</p> <p>Mairie, Place BUFFAVEN 26110 Nyons</p> | <p>AXE 2 / Contes et Rencontres</p> <p>Volonté de structuration (en cours de professionnalisation) de l'association qui propose un festival hivernal depuis plus de 35 ans (30 spectacles de qualité, en itinérance sur 35 communes) et développe des projets EAC d'envergure en milieu scolaire, médiathèque et centres socio-culturels, dans le cadre notamment le dispositif « cercles de conteurs ». Ambition de recruter 2 salariés en 2025 (changement récent de gouvernance).</p> | <p>Montant proposé : 1 900 €</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aide à la structuration qui n'a pas vocation à être pérenne - Le jury invite à chercher d'autres sources de financement dès à présent : LEADER / PNR ... |
| <p>Zig-Zag Association</p> <p>610 chemin du Rieu Frais 26110 Sainte-Jalle</p> | <p>Axe 1 / Festival NUÉE – deuxième édition</p> <p>Festival itinérant annuel qui promeut la danse et les arts du geste à destination d'un public. Organisé en septembre sur le territoire de la vallée de l'Ennuyé principalement en extérieur, le festival est présent dans 8 communes.</p> <p>Ateliers de médiation culturelle, pratiques artistiques et interventions en ALSH, milieu scolaire. Valorisation du patrimoine architectural et naturel.</p> | <p>Montant proposé : 800 €</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour rappel : Maximum de 3 années d'accompagnement |
| <p>Les Lointaines Association</p> <p>Mairie 26170 Buis les Baronnies</p> | <p>AXE 2 / Le son de la Clochette</p> <p>Projet visant à amorcer une dynamique de coopération dans la Haute vallée de l'Ouvèze en partenariat entre 2 acteurs ancrés localement : Projet Clochette/Les Lointaines, pour créer des opportunités de se produire pour les artistes locaux et pour donner à voir la richesse culturelle locale.</p> <p>Le projet comporte 2 volets.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ingénierie : structuration du partenariat entre les acteurs culturels du territoire / Opérationnel : programmation de 6 actions culturelles en itinérance dans les villages de la Haute Vallée de l'Ouvèze de septembre 2024 à août 2025. | <p>Montant proposé : 1 600 €</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet qui pointe bien les enjeux d'itinérance. - Prétexte pour « aller vers » des actions culturelles/AVS (bien financé par la CAF) - Projet culturel des Lointaines pas suffisamment présenté Projet soutenu à titre d'encouragement. |
| <p>Compagnie En Vies Association</p> <p>Mairie de Mévouillon 26560 Mévouillon</p> | <p>Axe 1 / La culture pour tous.tes, même en milieu rural !</p> <p>Projet de médiation culturelle et de création artistique autour de l'adaptation du « Conte d'hiver » de Shakespeare. En itinérance sur plusieurs communes des Hautes Baronnies dont certains villages non touchés par les actions de la CTEAC. En partenariat avec NOONSI Production, mise en œuvre d'ateliers EAC et résidence de création.</p> | <p>Montant proposé : 2 900 €</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couverture territoriale - Proposition artistique intéressante |

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote
décide**

POUR : 68

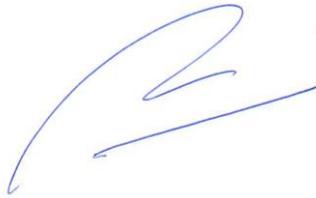
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

D'APPROUVER l'attribution des subventions ci-dessus, selon les propositions du jury dans le cadre de l'appel à projet « Cultures en Baronnies » ;

DE MANDATER le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

La Secrétaire de séance,
Martine BERGER-SABATIER



Le Président,
Thierry DAYRE



Transmission en préfecture le : 23/07/2024

Mise en ligne le : 24/07/2024

Ampliation à :